



**Séance ajournée  
23 février 2011**

À la séance ajournée du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 23 février 2011 à 18 h 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Jocelyn Blondin, président  
Mme Silvia Barkany  
Mme Hélène Bélisle  
Mme Stéphanie Bérard  
M. Jean-Pierre Brind'Amour  
M. Gilbert Couture  
M. Mario Crevier  
M. Ugo de Montigny  
M. Dominique Kenney  
M. Serge Lafortune  
Mme Chantal Leblanc-Bélanger  
Mme Johanne Légaré  
M. Jean Malette  
Mme Marthe Nault  
Mme Francine Poitras  
M. Jean-Pierre Reid

Étaient absentes et absents :

M. Gilles Chagnon  
M. Alain Gauthier  
M. Michel Gervais  
M. Jacques Lemay  
Mme Marie-Andrée Lépine  
Mme Francine Lorange

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général  
M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur des communications  
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications  
M. Simon Leclair, directeur, Service de l'organisation scolaire et du transport  
Mme Sylvie Maltais, directrice éducation des adultes  
Mme Nadine Peterson, directrice, Service des ressources éducatives  
Mme Sylvie Joanisse, commissaire district 13 après assermentation.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président procède à la vérification du quorum, au moment de réflexion et à l'adoption de l'ordre du jour.

**C.C.-10-11-1343** Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante:

➤ *Point 5 se lit :*

*Terrain, nouvelle école primaire, secteur de la rue Front*

**Adoptée à l'unanimité.**

**MESSAGE DU PRÉSIDENT**

**Monsieur Jocelyn Blondin fait état des sujets suivants:**

Il offre ses condoléances aux personnes suivantes pour le décès de:

- M. Michel Sylvestre, ex-employé de la CSPO et Mme Maripier Sylvestre, enseignante à l'école secondaire Des Lacs, pour le décès de M. Pierre Sylvestre, père et grand-père des personnes éprouvées.

- Mme Sylvie Ladouceur, agente de bureau au Service des ressources matérielles, pour le décès de sa belle-mère, Mme Claire Prévost.

De plus, il effectue quelques commentaires concernant le discours inaugural du Premier Ministre en matière d'éducation. Le président a d'ailleurs précisé qu'il a effectué deux interventions médiatiques à ce sujet. Il s'est réjoui de constater que l'éducation faisait partie des priorités et ce, au tout premier rang. Des éléments portant sur l'éducation seront certainement analysés, notamment en ce qui a trait au matériel et l'enseignement en anglais.

Les commissaires siègent pour une toute première fois dans la nouvelle salle du Conseil.

### **NOMINATION – COMMISSAIRE DE LA CIRCONSCRIPTION 13**

Considérant la démission de Monsieur Fernand Lavoie à titre de commissaire de la circonscription 13;

Considérant que son mandat de commissaire prend fin à la date de transmission au secrétaire général de la Commission scolaire d'un écrit en ce sens, soit le 31 janvier 2011, conformément à la Loi sur les élections scolaires;

Considérant la Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011;

Considérant l'obligation du Conseil de combler le poste dans les trente jours de la fin du mandat d'un commissaire après consultation du Comité de parents;

Considérant que le Président a reçu le mandat du Conseil de consulter le Comité de parents;

Considérant les consultations effectuées auprès du Comité de parents lors de la séance du 15 février 2011;

**C.C.-10-11-1344** Madame Francine Lorange propose :

- que le Conseil comble le poste de commissaire laissé vacant par la démission de Monsieur Fernand Lavoie en nommant Madame Sylvie Joannis, commissaire de la circonscription 13;
- qu'un avis public soit donné de cette nomination et qu'une lettre soit transmise au Directeur général des élections et à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de les informer de cette nomination.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Incidence :** Mme Sylvie Joannis prend son siège.

### **PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES – COMITÉ DE SÉLECTION**

Considérant l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant le Code d'éthique et de déontologie des commissaires (04-11-10) de la Commission scolaire;

Considérant les résolutions du Conseil des commissaires C.C.-09-10-1080 et C.C.-09-10-1081;

Considérant la démission de Me Thierry Usclat à titre de personne chargée de l'application du Code d'éthique et de déontologie des commissaires à compter du 21 janvier 2011;

Considérant la situation de Me Jean Faullem, substitut au sein de la Commission scolaire;

Considérant le partenariat existant entre les commissions scolaires des Draveurs et des Hauts-Bois-de-l'Outaouais relativement à la personne chargée de l'application du Code d'éthique et de déontologie des commissaires;

Considérant la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique;

**C.C.-10-11-1345** Monsieur Mario Crevier propose que le Conseil autorise :

- la formation d'un comité de sélection d'une personne chargée de l'application du Code d'éthique et de déontologie des commissaires et de son substitut composé de membres des commissions scolaires des Portages-de-l'Outaouais, des Draveurs et des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;
- la nomination de M. Gilbert Couture, président du Comité de gouvernance et d'éthique et de M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur des communications, pour siéger audit comité de sélection.

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **TERRAIN, NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE, SECTEUR DE LA RUE FRONT**

Considérant que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais a adressé une demande (C.C.-09-10-1214) au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la construction d'une école primaire de type 3-18 dans le secteur ouest de son territoire, pour l'année scolaire 2012-2013;

Considérant que la Commission scolaire a identifié un secteur pour la construction éventuelle de la nouvelle école;

Considérant que la Commission scolaire a adressé une demande à la Ville de Gatineau afin d'obtenir une liste de terrains qui répondent aux besoins dans le secteur situé à l'ouest du chemin Klock et au nord du boulevard des Allumettières;

Considérant que la Ville a fourni à la Commission scolaire un plan du secteur identifiant des terrains qui pourraient répondre aux exigences de la Commission scolaire;

Considérant la disponibilité limitée de terrains qui répondent aux exigences pour la construction d'une école dans le secteur de la rue Front;

Considérant que la Ville de Gatineau est une des rares villes au Québec qui ne cèdent pas de terrain à titre gratuit pour la construction d'écoles sur son territoire;

Considérant que l'entreprise Construction Chabiat est propriétaire d'un terrain qui répond aux exigences de la Commission scolaire dans le secteur visé par la demande de construction;

Considérant les discussions et les négociations qui ont eu lieu entre Construction Chabiat et la Commission scolaire quant à la cession possible de ce terrain;

Considérant que Construction Chabiat est disposé à céder ledit terrain à la Commission scolaire pour une somme de 575 000 \$;

Considérant que l'achat d'un terrain pour la construction d'une école n'est pas assujéti à la *Loi sur les contrats des organismes publics* :

**C.C.-10-11-1346** Monsieur Alain Gauthier propose :

- que le Conseil approuve le dépôt d'une offre d'achat au montant de 575 000 \$ auprès de Construction Chabiat pour un terrain d'une superficie de 11 546,83 mètres carrés, tel qu'identifié sur le plan joint à la présente, en vue de la construction d'une école primaire dans le secteur de la rue Front;
- que cette offre d'achat vienne à échéance le 30 juin 2011 et soit conditionnelle à l'obtention d'une réponse favorable du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à la demande de construction adressée par la Commission scolaire;
- que le Conseil autorise le Président et le Directeur général à signer, devant notaire, ladite offre d'achat;
- que les frais engagés pour la préparation de ladite offre soient à la charge de la Commission scolaire.

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C.C.-10-11-1347** Madame Sylvie Joanisse propose la levée de la séance. Il est 19 h 05.

**Adoptée à l'unanimité.**

Le président

Le secrétaire général

#### **ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 23 FÉVRIER 2011**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Message du Président
3. Nomination – Commissaire de la circonscription 13
4. Personne chargée de l'application du Code d'éthique et de déontologie des commissaires – Comité de sélection
5. Terrain, nouvelle école primaire, secteur de la rue Front
6. Levée de la séance